



VILLE DE  
LA ROQUE  
D'ANTHERON

**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal  
Séance du 27 mars 2024 à 19 h 00**

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Ayant pris part à la délibération
29	29	26

Le Conseil Municipal de la commune de LA ROQUE D'ANTHERON s'est réuni en Mairie, salle du Conseil Municipal, sur convocation adressée par le Maire à chacun de ses membres, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales notamment de ses articles L. 2121-7 et suivants.

**Secrétaire de séance** : Aurélie GROSSO

**Conseillers municipaux présents** : SERRUS Jean-Pierre, RICARD Isabelle, JEAN Didier, MICHELOTTI Marie-Line, VANHALST Philippe, VAILLAT Fanny, VANDENBOSSCHE Frédéric, GROSSO Aurélie, LEBRE Jean-Marie, BOURGUE Michèle, FANTAUZZO Marie-France, BREBION Pascal, COUSTABEAU Gérard, CARELLO Danielle, JEAN Nathalie, ROBERT Astrid, MANDINE David, AYME Michel, PIGNOLY Sylvestre, DIOP Alix, MORENO Manuel

**Conseillers municipaux ayant donné pouvoir** : BOUKHECHAM Amor donne pouvoir à RICARD Isabelle, ROUSSIER Michel donne pouvoir à VANHALST Philippe, SBLANDANO Bruno donne pouvoir à SERRUS Jean-Pierre, LAFOND Emilie donne pouvoir à VAILLAT Fanny, URAS Patrick donne pouvoir à LEBRE Jean-Marie

**Conseillers Municipaux absents** : MILAD Lydie, POSTIAUX Régis, SERAFINI Audrey

**Délibération N° 24/46-**

**OBJET : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2024 - BUDGET ANNEXE DU COMPTOIR-BOUTIQUE DE L'ABBAYE DE SILVACANE**

Rapporteur : Mme Marie-Line MICHELOTTI

Lors de la séance du 8 Février 2024, le Conseil Municipal a débattu sur les orientations budgétaires pour l'année 2024. A partir de ces orientations et des besoins recensés, a été élaboré le budget primitif du budget annexe du Comptoir-Boutique de l'Abbaye de Silvacane pour l'exercice 2024 soumis à votre adoption.

Vu les articles L 2311-1, L 2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable au budget annexe du Comptoir-Boutique de l'Abbaye de Silvacane,  
Vu le Comité d'Exploitation du 25 Mars 2024,  
Vu l'avis de la Commission des Finances du 25 Mars 2024,  
Vu la délibération n°24/01 présentant le Rapport sur les Orientations Budgétaires 2024,  
Vu la délibération n°24/17 approuvant l'affectation des résultats du compte administratif 2023,  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**ADOpte** le budget primitif pour l'exercice 2024 du Comptoir-Boutique de l'Abbaye de Silvacane, au niveau du chapitre pour les sections d'investissement et de fonctionnement.

**ADOpte** le budget primitif de l'exercice 2024 du Comptoir-Boutique de l'Abbaye de Silvacane, arrêté comme suit :

REÇU EN PREFECTURE

le 10/04/2024

Application agréée E-legalite.com

Sections	Dépenses	Recettes
Exploitation	241.752,94 €	241.752,94 €
Investissement	188.827,14 €	188.827,14 €
TOTAL	430.580,08 €	430.580,08 €

**PRECISE** que la note de présentation brève et synthétique prévue à l'Article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales est jointe à la présente délibération.

**PRECISE** que le Budget de l'exercice 2024 a été établi et voté par nature ;

Ainsi fait et délibéré, aux jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme.

Le Maire :

Jean-Pierre SERRUS



la Secrétaire de séance :

Aurélié GROSSO

Certifié exécutoire compte tenu de  
la transmission en Sous-Préfecture  
le 03/04/24 et de la publication  
ou notification le

REÇU EN PREFECTURE

le 10/04/2024

Application agréée E-legalite.com